



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ET SOLIDAIRE

*Secrétariat général
Service du pilotage et de
l'évolution des services*

Paris, le 06 06 2017



Nos réf. :

Vos réf. :

Affaire suivie par : Jean-Paul Chérumont

jean-paul.cherumont@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 01 40 81 77 75

Objet : consultation pour une formation en économie de l'énergie

CONTRAT **Économie de l'énergie** **Initiation et approfondissement**

Préambule

L'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE), service à compétence nationale du ministère de l'Environnement, a pour mission de favoriser l'émergence d'une culture commune du développement durable parmi les agents de l'État.

Son action s'articule autour de trois enjeux fondamentaux :

- l'intégration du développement durable dans les politiques publiques,
- la facilitation du changement des comportements, des modalités d'action et de la gouvernance,
- enfin l'exemplarité de l'État et la gestion éco-responsable des administrations. C'est dans ce cadre que s'inscrit ce projet de cycle de formation.

Depuis 2005, l'IFORE anime le dispositif national interministériel de formation à l'éco-responsabilité en liaison avec des formateurs qu'il a formés pour animer des sessions de formation en direction des agents de l'ensemble des ministères.

1. Contexte

Le Ministère représente le deuxième ministère impliqué dans le développement économique le développement et la mise en œuvre des politiques publiques.

La direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) porte la politique énergétique du ministère de la transition écologique et solidaire (MTES). Il importe que les services déconcentrés dont il a la charge montent en compétences sur cette thématique afin de pouvoir conseiller et soutenir les porteurs de projets dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de ces projets locaux d'énergies renouvelables.

Au cœur des missions du ministère de la transition écologique et solidaire (MTES), le Commissariat Général au Développement Durable est une entité transversale qui regroupe les fonctions d'analyse économique, sociale et environnementale, l'évaluation des politiques publiques, la recherche et l'innovation, l'observation et les statistiques, ainsi que les fonctions stratégiques et prospectives.

Positionné au sein du CGDD, le Service de l'Observation et des statistiques (SOeS), est une entité entièrement dédiée aux observations et statistiques dans le domaine de l'environnement, de l'énergie, du logement, de la construction et du transport.

En son sein, concerné au premier chef, la sous-direction des statistiques de l'énergie (SDSE) est plus particulièrement en charge de la thématique « Énergie ». Ce service établit les statistiques énergétiques locales, régionales et internationales, sur les prix et la fiscalité de l'énergie.

Les publics de ces services sont caractérisés par un renouvellement d'effectif régulier et assez important. Ainsi il est courant que ces nouveaux arrivants n'aient pas de connaissance particulière du domaine de l'énergie.

Dans ce contexte de forte mobilité, l'IFORE souhaite organiser une formation de 2 à 3 jours conçue comme une introduction de base à l'économie de l'énergie.

Pour assurer une cohérence d'ensemble un approfondissement d'un ou deux jours de niveau 2 est à articuler avec ce premier niveau afin d'asseoir les connaissances vues au niveau 1.

2. Publics et enjeux

Les agents du réseau énergie sous la responsabilité de la DGEC ont plus spécifiquement pour mission d'impulser, d'animer, de piloter ou d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques sur le terrain, ou ayant la responsabilité de conseiller, d'instruire des dossiers et de donner des avis dans l'ensemble des domaines d'intervention du Ministère de la transition écologie et solidaire du MLHD

Comme évoqué, au sein de la SDSE les agents à former sont en charge de l'établissement des statistiques de l'énergie en France : pilotage d'opérations de collecte de données, évaluation de la qualité des informations remontées, exploitation statistique des informations obtenues et diffusion. La SDSE est composée essentiellement d'une équipe de cadres A de la Fonction Publique d'État. Le renouvellement naturel sur des postes comme chef du bureau des statistiques de la demande d'énergie, responsable du compte satellite de l'énergie, chargé de mission énergies renouvelables, chargé de mission produits pétroliers et charbonniers, assistant sur les enquêtes électricité. Plusieurs agents prendront leurs fonctions cet automne ou les auront prises depuis un an au plus.

Compte tenu de la diversité des thèmes abordés par ces personnes, il est donc important que la formation puisse être un point d'entrée pour découvrir le domaine.

3. Cible et objectifs de formation

Les publics concernés sont les agents de l'État évoqués ci-dessus. Un accueil parcimonieux sera fait aux agents des autres fonctions publiques dans la limite des places disponibles ou selon les conventions établies entre services.

Les objectifs principaux sont de permettre aux personnes formées de :

- acquérir un socle fondamental de connaissances en matière d'économie de l'énergie,
- acquérir une solide culture commune, et un « glossaire » commun
- disposer d'un panorama exhaustif des diverses sources et formes d'énergie
- comprendre les enjeux financiers et économiques qui sous tendent ce secteur, ainsi que les évolutions à venir
- appréhender le contexte réglementaire, tant national que communautaire, les directives et le cadre général du domaine de l'énergie et du climat (le protocole de Kyoto, le Grenelle de l'environnement, le marché des quotas européens...).

Enfin, cette introduction est à compléter par des formations plus spécifiques, visant à approfondir certaines thématiques notamment les énergies renouvelables.

4. Dates et lieu

La première session se déroulera entre fin septembre et début octobre 2017, une date sera précisée.

La préférence va vers une organisation de la formation sur site Défense du Ministère. L'offre devra ainsi préciser le matériel que le ministère devra mettre à disposition des formateurs pour l'organisation de la prestation.

5. Orientation des prestations attendues

- Thématiques à traiter au cours de la formation

- cadrage général sur l'énergie
- les produits pétroliers
- le gaz naturel
- les combustibles minéraux solides
- l'électricité
- les énergies renouvelables
- les prix et la fiscalité de l'énergie
- les grands enjeux internationaux

Cette organisation est indicative, le prestataire devra faire des propositions d'organisation. Elles viseront à bien positionner les connaissances fondamentales et celles qui visent un approfondissement.

- Stratégie pédagogique

La formation doit être vécue comme une expérience de vie.

À cette fin, le prestataire prendra soin de bien analyser les besoins exprimés en amont par les agents dans le double objectif de contextualiser et d'orienter la formation. La liste, les coordonnées des stagiaires et leurs motivations seront transmises par l'IFORE.

Afin d'assurer une rétention optimale des connaissances la formation bénéficiera :

- des retours d'expériences des formateurs
- de méthodes pédagogiques inclusives et immersives mettant l'apprenant au centre de l'action de formation

- **Durée et calendrier**

Les arrivées dans les services se font en général à l'automne et s'étalent sur la période septembre - novembre. Une session au mois d'octobre permettrait ainsi de rassembler les agents entrés en poste depuis 2016 et les nouveaux arrivants de 2017.

La formation proposée pourra durer de trois à cinq jours, avec une préférence pour une durée de trois jours pour les connaissances de base puis de deux jours pour un approfondissement.

Les candidats pourront le cas échéant proposer une, deux, ou trois variantes, correspondant aux durées 3, 4 et 5 jours.

- **Évaluation**

À l'issue de la formation, une évaluation formative immédiate devra être réalisée par l'organisme de formation, et transmise dans un délai d'une semaine à l'IFORE.

Une évaluation déportée sera assurée par les moyens afin **d'évaluer les transferts des acquis dans le quotidien professionnel.**

Le prestataire pourra apporter ses méthodes et faire des suggestions d'évaluation

6. Consistance de l'offre

Chaque session fait l'objet d'une commande expresse et spécifique, qui sera confirmée dans les trois semaines précédant le début de la session, sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

L'IFORE prend à sa charge :

- la gestion des inscriptions (qui se feront en ligne sur le site de l'IFORE)
- la sélection et convocations des stagiaires

Si ce projet vous intéresse il vous est demandé de :

- **proposer un bordereau de prix** en distinguant le montant demandé pour les différents aspects de la prestation (préparation, animation, diaporama, ateliers, etc), prix par jour ;
- proposer un dispositif pédagogique,
- **fournir des références** sur des animations de ce type déjà réalisées par vos soins (CV, recommandations, etc...) .

Nb : les prix devront être nets. Les frais de déplacement, d'hébergement, etc. étant inclus.

Sera retenu le projet selon les critères suivants :

Prix	40,00%
Propositions pédagogiques	40,00%
Références du prestataire	15,00%
Autres (qualité d'écoute, connaissance du ministère...)	5,00%

DÉLAI

Ces propositions seront envoyées, au plus tard le 13 juillet 2017, à jean-paul.cherimont@developpement-durable.gouv.fr

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à ce projet.

Jean-Paul Chérumont

Signé

Chargé de formation IFORE